

Résumé

Programme de doctorat en administration

Mai 2024

Description sommaire du programme

Le DBA est un programme de 3^e cycle offert conjointement par l'UdeS et l'UQTR.

Tel que l'on peut le lire sur les sites web des deux établissements, le DBA (Doctorat in business administration) est un programme de 3^e cycle orienté vers les retombées pratiques de la recherche qui répond avec rigueur et pertinence aux besoins actuels de la société ; il est orienté vers le milieu organisationnel. Les contributions scientifiques doivent également permettre la résolution de problèmes organisationnels et appuyer/guider la prise de décisions.

Les objectifs du programme se résument de la manière suivante :

« L'orientation du programme consiste à assurer une formation fondamentale et appliquée en sciences de l'administration [au] troisième cycle avec un souci constant d'innovation dans les modes d'apprentissage, assurant aux étudiants une adaptation constante au monde des affaires. Cette préoccupation se traduit dans l'orientation multidisciplinaire de la formation, l'utilisation des nouvelles technologies de communication dans les activités de formation et la période de séjour en entreprises afin de favoriser un véritable transfert des connaissances ».

Le DBA est seulement offert à temps complet à l'UdeS alors qu'il est également offert à temps partiel à l'UQTR, et ce, depuis sa création. À l'UdeS, le seul trimestre d'admission est l'automne, alors que l'UQTR admet des personnes étudiantes aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les 90 crédits composant la structure du doctorat sont répartis de la façon suivante :

- 24 crédits dédiés aux activités pédagogiques en classe :
 - 3 cours de fondements disciplinaires;
 - 1 cours de méthodologie à l'UQTR et 2 à l'UdeS (un deuxième cours à option : méthodes quantitatives ou qualitatives);
- 4 séminaires (pour l'UQTR) et 3 séminaires (pour l'UdeS);
- 6 crédits : Résidence en entreprise;
- 15 crédits : Examen de synthèse (6 cr.) et Proposition de recherche (9 cr.);
- 45 crédits : Rédaction et soutenance de thèse.

Notons qu'à l'UdeS, le cours DBA 930 est remplacé par le cours de méthodes qualitatives ou quantitatives TCA 850 ou TCA 851. Ce dernier a été créé en 2015 afin d'offrir aux personnes étudiantes une formation plus complète aux méthodes de recherche, et pour assurer une uniformité dans les acquis en cette matière. Aussi, un cours de communication scientifique (optionnel) est offert aux personnes étudiantes de l'Université de Sherbrooke.

Une des particularités du DBA conjoint est qu'une partie des séances, soit environ 50 % des activités pédagogiques conjointes, sont offertes en présentiel sur le campus de l'UQTR à Drummondville. Les 50 % restantes sont offertes en visioconférence entre l'UdeS et l'UQTR; les personnes étudiantes inscrites à l'UdeS étant en présentiel à l'École de gestion de l'UdeS sur le campus principal et les personnes étudiantes inscrites à l'UQTR étant en présentiel à l'École de gestion de l'UQTR sur les campus de Trois-Rivières. À noter que depuis le trimestre d'hiver 2020, toutes les activités pédagogiques sont tenues sur les campus respectifs et que certaines activités qui étaient coenseignées (teamteaching) par des membres du corps professoral de l'UdeS et de l'UQTR ont cessé de l'être, entre autres, en raison de la pandémie. Une entente informelle a été prise entre les deux comités de programmes locaux pour ce faire.

La thèse de 45 crédits doit porter « sur un problème managérial identifié lors des activités académiques du programme et validé lors de la résidence en entreprise. Elle doit contribuer à l'avancement des connaissances et à de nouveaux développements dans le domaine de la gestion afin d'amener des solutions pratiques et des applications concrètes dans les milieux d'affaires, aussi bien nationaux qu'internationaux ». Ceci s'arrime parfaitement avec l'objectif à la base de la création du doctorat soit de répondre au besoin de mieux arrimer la recherche et les besoins organisationnels.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de devenir une intervenante ou un intervenant de haut niveau qui agira comme gestionnaire, experte-conseil ou expert-conseil spécialisé dans la détermination et l'implantation de solutions innovatrices et réalistes aux problèmes complexes associés à l'administration des affaires;
- de devenir professeure-chercheuse ou professeur-chercheur capable de développer une vision réaliste et pragmatique de la gestion d'entreprise, de développer et d'utiliser des approches rigoureuses dans l'analyse et la résolution des problèmes associés à l'administration des affaires.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de concevoir, de poursuivre et de mener à bonne fin de façon autonome des projets de recherche appliquée en administration des affaires;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans la compréhension des problèmes organisationnels complexes et le développement de solutions appliquées dans le contexte de la mondialisation des économies;
- de développer des capacités avancées d'intervention dans le milieu des affaires et dans les systèmes organisationnels complexes;
- d'appliquer les connaissances théoriques acquises à la gestion de problèmes organisationnels complexes;
- de développer les habiletés nécessaires à la communication scientifique et professionnelle et à la transmission de connaissances dans le milieu des affaires.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme du doctorat en administration respecte la démarche normalement attendue dans le cadre du processus d'évaluation périodique. Un protocole d'entente entre l'UdeS et l'UQTR pour la réalisation de l'évaluation périodique a été signé le 22 janvier 2019 précisant notamment la composition du CEP ainsi que les livrables attendus.

La composition du comité d'évaluation de programme (CEP) est conforme au protocole et respecte la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UdeS. Les personnes suivantes constituaient le comité :

| Noms | Titre et rôle dans le CEP |
|----------------------------|---|
| Audy, Jean-François | Professeur, UQTR, département de management (déc. 2019 à mars 2020) |
| Austin, Stéphanie | Professeure, UQTR, département de gestion des ressources humaines |
| Boivin, Caroline | Professeure, UdeS, département de marketing |
| Champagne, Claudia | Professeure, UdeS, vice-doyenne à la recherche |
| Coulibaly, Dimba | Étudiant au DBA, UQTR (déc. 2019 à mars 2020) |
| Duhamel, Marc | Coprésident du CEP, responsable du programme, UQTR (juin 2020 à avril 2023) |
| Fouquet, Étienne | Étudiant au DBA, UdeS |
| Girard, Nadia | Étudiante au DBA, UdeS (déc. 2019 à mars 2020) |
| Lussier, Yvan | Professeur, UQTR, département de psychologie, membre externe (déc. 2019 à mars 2020) ¹ |
| Menvielle, William | Coprésident du CEP, responsable du programme, UQTR (mai 2023 à aujourd'hui) |
| St-Hilaire, France | Coprésidente, responsable du programme, UdeS |
| St-Pierre, Josée | Professeure, UQTR, département de finance et économique |
| Tako Nkuete, Honoré | Étudiant au DBA, UQTR |

Toutes les approbations attendues ont été reçues, soit l'approbation facultaire du rapport d'autoévaluation avant la visite d'expertise et l'approbation du rapport final par le conseil de faculté.

Le CCE a reçu tous les documents nécessaires à l'examen du dossier : rapport d'autoévaluation et annexes, rapports des personnes expertes externes et plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.

Contexte

Le DBA a été créé en 1997. À cette époque, l'UdeS avait émis le souhait auprès de ses différentes facultés de les voir accentuer leurs efforts de développement de programmes de 3^e cycle ainsi que la concertation avec d'autres universités (Plan d'action 1990-1991 de l'UdeS). À ce moment, l'ouverture conjointe d'un DBA par l'UdeS et l'UQTR venait également combler des lacunes quant à l'arrimage entre les besoins pratiques du milieu des affaires et de la recherche universitaire (axé sur le développement des connaissances).

Pour l'UdeS, le choix de développer un tel programme conjointement avec l'UQTR s'appuyait sur l'expertise très développée de cette dernière, et sur son positionnement stratégique unique, en termes de recherche dans le domaine de la gestion des PME. La participation de l'UQTR amenait donc cette complémentarité essentielle à la concrétisation du projet. À la suite de ce constat, il été décidé lors de la conception du programme que cette complémentarité favoriserait les problématiques transversales plutôt que disciplinaires, et serait axée vers la résolution de problèmes reconnus comme importants par les actrices et les acteurs du milieu de pratique (Évaluation 2007). Dans cette perspective, le sigle DBA a été choisi puisqu'il répondait mieux au projet de formation préconisé, soit le développement de connaissances orientées sur les besoins de l'entreprise et sur leur intégration aux pratiques de

¹ À l'origine, c'est l'UQTR qui a demandé d'avoir un membre externe sur le CEP. La direction du SEPP de l'UdeS avait accepté qu'il n'y ait pas de membre externe en raison de la présence de professeures et de professeurs des deux institutions. À la suite du départ de M. Lussier, ce dernier n'a pas été remplacé. De plus, comme il n'y a pas de personne chargée de cours qui enseigne dans le programme, leur présence n'était pas requise, tel que stipulé dans le protocole d'entente pour l'évaluation périodique.

gestion. C'est pourquoi les connaissances scientifiques développées doivent répondre à la résolution de problèmes complexes dans des situations réelles; il s'agit ainsi d'un doctorat spécifiquement lié au milieu organisationnel et le DBA a semblé, à sa création, le meilleur moyen d'exposer les étudiantes et les étudiants à une perspective pragmatique du monde des affaires. Il faut aussi dire qu'un moratoire empêchant la création de nouveaux programmes de troisième cycle était en vigueur dans les années 1990 de même que l'existence de deux doctorats dans le domaine de l'administration, soit un à l'Université Laval et un autre offert conjointement par quatre universités à Montréal. Alliés naturels, et devant la volonté de créer un programme unique au Canada, l'alliance entre l'UdeS et l'UQTR s'imposait et était souhaitable dans ce contexte.²

À sa première année (1998-1999), le DBA a accueilli 9 personnes étudiantes. La première thèse a été soutenue en 2002.

Depuis sa dernière évaluation, la structure du DBA n'a subi aucune modification majeure. D'ailleurs, la version du programme date toujours de l'automne 1998. Le tableau qui suit fait état des changements administratifs destinés à améliorer l'offre du programme au fil des années, tels que des modalités réglementaires et financières facilitant le recrutement des personnes étudiantes et leur rétention afin de s'assurer que le programme demeure compétitif et attractif.

Tableau 1 : Principales modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation périodique

| Date ou période | Modifications |
|-----------------|---|
| 2015 | Substitution d'un cours en méthodes quantitatives ou qualitatives pour le séminaire de techniques de recherche appliquée à l'UdeS |
| 2017 | Passage accéléré au doctorat (depuis le mémoire de maîtrise; <i>Règlement des études de cycles supérieurs</i> , UQTR et UdeS) |
| 2017 | Possibilité de réaliser une thèse par articles (<i>Règlement des études de cycles supérieurs</i> et <i>Politique interne</i> du DBA, UQTR et UdeS) |
| 2017 | Modification au règlement des études institutionnel à l'UdeS : les programmes de doctorat doivent être complétés à l'intérieur de 7 ans. |
| 2018 | Implantation des bourses d'excellence (bourses de créneaux; UdeS) |
| 2018 | Implantation du <i>Guide sur le cheminement des études</i> qui soutient la progression dans les études (UdeS; voir en annexe) |
| 2019 | Modification au règlement des études institutionnel à l'UdeS : l'examen de synthèse doit être complété à l'intérieur de 9 trimestres, règlement d'exception pour le DBA en raison de la résidence en entreprise. ³ |
| 2019 | Implantation du programme de bourses universelles de 3 ^e cycle <i>Universalis causa</i> (UQTR) |
| 2020 | Modification non officielle du protocole d'entente : 1) non-obligation de donner des cours conjointement; 2) non-obligation d'avoir un membre de l'autre institution sur les jurys de thèse pour les personnes étudiantes admises à partir de l'automne 2020. |

² Certains passages de l'historique sont extraits de l'ouvrage : « Notre DBA : le meilleur des deux mondes : un doctorat en administration alliant pertinence et rigueur. Sherbrooke : Éditions G.G.C.; c2009.

³ Règlement des études de l'Université de Sherbrooke, p. 86 10.4 Exceptions au règlement des études pour l'École de gestion; 10.4.1.2 Examen de synthèse : cet examen doit être réussi au plus tard avant la fin du 9^e trimestre suivant la première inscription au programme.

La visite des experts (mars 2023)

Les personnes suivantes ont agi à titre d'expertes externes :

- Mme Martine Spence, professeure émérite, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa;
- M. Luc Brès, professeur titulaire et co-directeur du Laboratoire interdisciplinaire de la responsabilité sociale des entreprises (LIRSE), Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

La visite d'expertise a eu lieu les 27 et 28 mars 2023 selon un format à distance. Mme Spence a rencontré seule l'ensemble des parties prenantes. En raison de la grève du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, toutes les rencontres ont été enregistrées et visionnées ensuite par M. Brès après la grève. Ce dernier a également pu échanger par courriel avec les responsables du programme afin d'obtenir des éclaircissements.

Mme Spence a donc rencontré l'ensemble des parties prenantes, soit la direction facultaire (UdeS) et la direction des études (UQTR), les responsables du programme, le comité d'évaluation de programme, les personnes enseignantes et les personnes étudiantes.

Les personnes expertes externes ont rédigé des rapports lucides, exhaustifs et sans complaisance. Elles identifient clairement les points de vigilance et font des recommandations qui pointent dans la même direction, notamment de faire un suivi des nouvelles mesures mises en place pour réduire la durée des études. Elles remettent également en question la pertinence du DBA en comparaison avec un Ph. D. ainsi que la pertinence de conserver le caractère conjoint du programme.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les douze recommandations suivantes :

Thème 1 : Caractère conjoint du programme

- Recommandation 1.1 : Dès la fin de l'évaluation périodique, s'assurer que le comité de programme conjoint réévalue la pertinence de l'offre conjointe du DBA
- Recommandation 1.2 : Redéfinir le caractère conjoint entre l'UdeS et l'UQTR
- Recommandation 1.3 : Revoir le protocole d'entente

Thème 2 : Attrait et rayonnement du programme

- Recommandation 2.1 : Améliorer l'image du DBA et augmenter la promotion concertée du programme
- Recommandation 2.2 : Selon les ressources disponibles dans chacun des établissements, œuvrer à bonifier l'accès à du financement pour les personnes étudiantes au DBA
- Recommandation 2.3 : Créer un diplôme de sortie pour les personnes étudiantes qui abandonnent leurs études de DBA (UQTR seulement)

Thème 3 : Structure du programme

- Recommandation 3.1 : Redéfinir le positionnement du programme de DBA (à plus long terme)
- Recommandation 3.2 : Redéfinir les critères d'admission au DBA
- Recommandation 3.3 : Examiner le contenu et la séquence des activités pédagogiques
- Recommandation 3.4 : Revoir le format des thèses
- Recommandation 3.5 : Réfléchir à la meilleure façon de conserver le coenseignement à l'intérieur des établissements (teamteaching)

Thème 4 : Vie sociale

- Recommandation 4.1 : Améliorer la dimension sociale et humaine du parcours doctoral

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés lors de la réunion du conseil de faculté de l'École de gestion, tenue par consultation électronique du 15 au 24 janvier 2024.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en février 2024. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté l'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 24 avril 2024.

Lors de sa réunion du 1^{er} mai 2024, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes